

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 16/04/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250415-141538-DE-1-1

Date de mise en ligne : 17/04/2025

certifié exact,

**Séance du mardi 15 avril
2025
D-2025/108**

Aujourd'hui 15 avril 2025, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h21 à 17h40

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16H30, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 17H00, Monsieur Nicolas PEREIRA jusqu'à 17H03, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H21, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H45

Excusés :

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Lutte contre les discriminations. Appel à projets Mois des fiertés 2025. Adoption. Autorisation.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Plan de lutte contre toutes les discriminations adopté en juillet 2022, la Ville de Bordeaux promeut une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur du vivre ensemble, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

ème

A travers la 5^{ème} édition du « Mois des fiertés », la Ville souhaite soutenir les actions du territoire en lien avec les droits des personnes LGBTQI+ et la lutte contre les LGBTQIphobies. Un appel à projets a été lancé pour la quatrième année consécutive afin de pérenniser les actions engagées sur le territoire et d'en initier de nouvelles.

La Ville apporte son soutien aux associations présentant des projets par deux types d'aides : des conseils et un appui au montage de leur projet, ainsi qu'une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation du Mois des fiertés qui se tiendra dans les différents quartiers de Bordeaux du 17 mai au 30 juin 2025.

Cette année, une attention particulière a été portée aux projets :

- S'inscrivant dans les axes prioritaires de la lutte contre les LGBTQIphobies
- Portant sur les identités croisées et l'intersectionnalité
- Impliquant de nouveaux partenaires, notamment dans les quartiers de la ville hors Bordeaux-Centre

26 dossiers ont été reçus. Le jury, qui s'est réuni le 5 mars 2025, a choisi de soutenir 13 projets pour un montant total de 20 000 euros.

En 2024, 12 projets avaient été soutenus pour un budget total de 16 000 euros.

En complément de l'appel à projets, d'autres associations percevant déjà des subventions de fonctionnement de la Mission égalité contribueront également à la programmation (Gayté de Chœur et Cinémarges).

Deux projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2025 seront soutenus en dehors de l'appel à projets : l'édition du guide Inclusillon du Collectif Inclusion (outil de prévention vie affective et sexuelle distribué à l'année) et la prise en charge de frais d'interprétariat LSF pour une conférence pour l'association RNAS LGBT.

L'attribution des subventions pour l'appel à projets du Mois des fiertés 2025 est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Nature du projet	Montant attribué
ASSOCIATION E-GRAINE NOUVELLE AQUITAINE	Exil queer : vivre et résister	Table ronde	2 000 €
CHAHUTS	« Trou »	Spectacle	1 600 €
COMPAGNIE D'OCKAM	Les mots passants	Performance artistique dans l'espace public	1 800 €
EGIDES EUROPE	L'activisme des femmes LBTQI : focus sur l'Afrique de l'Ouest	Projection-débat	1 500 €
FEDERATION SOS RACISME GIRONDE-AQUITAINE	Regards croisés : queers super power	Exposition	1 300 €
KIMONO	Projet artistique de Cristiano Codeço de Amorim	Exposition, conférence	2 000 €
L'AUTRE CERCLE NOUVELLE AQUITAINE	Peut-on réellement parler librement de son orientation sexuelle et affective au travail	Table ronde	800 €

	en 2025 ?		
LA BRIGADE DU BONHEUR - BDB	Indiscipliné.es	Spectacle	2 000 €
LA FOUDRE PREND RACINE	ORC – Célébrons les corps gros	Animation - Rencontre	2 000 €
LE GRAND INCENDIE	Mois des fiertés à la Base sous-marine	Animations, conférences, table rondes, projections...	1 000 €
LE KFE DES FAMILLES	Les fiertés s'invitent au Kfé	Animation – Rencontre	1 200 €
LES P'TITS GRATTEURS	Mercredi, paillettes et rubis !	Animation – Rencontre	1 000 €
MACLA	Derecho, Orgullo y Arte (le Droit, la Fierté et l'Art)	Animation – Rencontre	1 800 €
TOTAL			20 000 €

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de ces structures. A titre d'information, pour l'année 2023, certains organismes précités ont bénéficié d'aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- 1 496,39 € pour l'Association E-Graine Nouvelle Aquitaine
- 49 480,50 € pour Chahuts
- 184 € pour la Compagnie d'Ockham
- 12 € pour L'Autre cercle Nouvelle-Aquitaine
- 186 € pour La Foudre prend racine
- 2 506,15 € pour le Kfé des familles
- 11 177,61 € pour Les P'tits Gratteurs
- 1 697,35 € pour Macla

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2025, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2025 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au budget de l'année 2025 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 65748 – Fonction 420 services communs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- Signer tout document y afférent

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 15 avril 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS